



# GESTION ET UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES : ENJEUX COMPÉTENCES / FORMATION POUR LES EXPLOITANTS, SALARIÉS ET CHEFS D'ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES

Novembre 2007



*Dans un contexte d'évolutions réglementaires (notamment le projet de directive européenne 2006/0132) et de débats sur la gestion et l'utilisation des produits phytosanitaires, le groupe de travail piloté par l'APCA sur « la gestion et l'utilisation durable des produits phytosanitaires et la formation des utilisateurs » a souhaité que les attentes et les acquis des exploitants et des salariés agricoles soient mieux identifiés à travers une enquête.*

**Analyser les préoccupations et les pratiques des agriculteurs et des salariés concernant les risques liés à l'utilisation des pesticides, dans un objectif de préconisations pour adapter ou concevoir des dispositifs de formation, telle était la commande passée au FAFSEA et à VIVEA par ce groupe de travail.**

## **Une enquête qui prend en compte la diversité des productions et des statuts des personnes**

43 entretiens téléphoniques ont été menés, entre août et octobre 2007, par deux consultants du FAFSEA et de VIVEA.

L'objectif était de recueillir les perceptions, les préoccupations, les pratiques et les besoins en matière d'accompagnement et de formation, auprès principalement de chefs d'entreprise, de responsables professionnels et de salariés. Les secteurs de production, allant des cultures spécialisées, de la viticulture, à la polyculture-élevage, en passant par les entreprises de travaux agricoles, ont été interrogés. Ces professionnels pratiquent une diversité de mode de production, de la culture « conventionnelle » à la production biologique, raisonnée, intégrée sous serre.



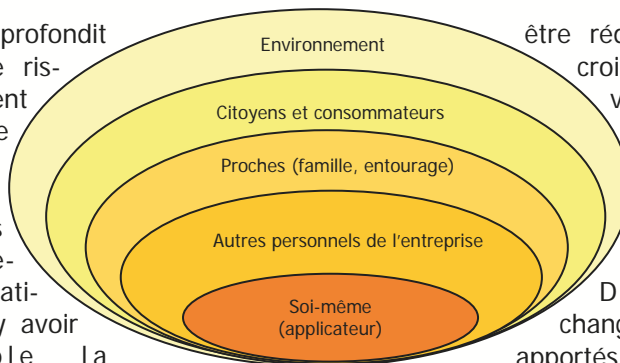
## **Quelques constats sur la représentation des risques, des pratiques et des évolutions**

L'analyse des propos des personnes interviewées sur leur perception des risques amène aux constats suivants : le premier risque cité spontanément concerne la santé des personnes qui manipulent ou sont proches des produits phytosanitaires (soi, les salariés, sa famille), les consommateurs et l'environnement venant en second lieu.



### **Des préoccupations et des représentations du risque allant de soi-même jusqu'à l'environnement**

Lorsque l'on approfondit cette notion de risque, il y a souvent un écart entre les discours tenus et ce que les personnes croient réellement ou pratiquent. Il peut y avoir par exemple la « croyance » que les produits sont moins dangereux car les quantités de



matières actives utilisées sont plus faibles qu'auparavant. Cet écart pourrait

être réduit par un accroissement du travail de sensibilisation aux risques et d'objectivation par des connaissances précises. De nombreux changements ont été apportés dans les pratiques, souvent sous l'effet de contraintes réglementaires. Les phases à ris-

### **Sommaire :**

- Une enquête qui prend en compte la diversité des productions et des statuts des personnes p.1
- Quelques constats sur la représentation des risques, des pratiques et des évolutions p.1
- Face à ces constats, des souhaits pour disposer de ressources adéquates... p.2
- Des éléments de contexte à prendre en compte dans la construction des dispositifs de formation p.3
- La formation, quelques grandes entrées pour accompagner les évolutions... p.3
- Des préconisations pour la construction des dispositifs de formation... p.4

ques sont bien identifiées (préparation, application, gestion des fonds de cuve, nettoyage) et de nombreuses précautions sont prises. Pour autant, la mise en œuvre de ces changements se heurte aux contraintes des situations de travail (temps, inconfort des EPI<sup>1</sup>...) et une certaine hétérogénéité persiste, en fonction des zones géographiques, des systèmes de production ou de l'organisation du travail dans les entreprises. Ceci pose la question de l'accompagnement (technique, humain, financier...) des changements de pratiques pour ceux qui n'ont pas encore esquissé le pas.

Le débat sur les pesticides et les éventuelles impasses techniques qui peuvent en résulter (retrait de certains produits par exemple) amènent à des attitudes et des stratégies différentes selon les entreprises. Si, pour certains, cela génère une inquiétude avec un risque d'abandon des productions actuelles, pour d'autres, **les changements sont perçus comme une occasion « imposée » de raisonner différemment la conduite des traitements, voire des systèmes de production, dans une logique plus intégrée et une approche globale de**

**l'entreprise.** Un accompagnement à l'évolution des itinéraires et des systèmes techniques faciliterait ces évolutions de pratiques.

Bien que dépendant des conditions des marchés agricoles, l'enjeu économique pour l'entreprise est souvent pointé comme une entrée privilégiée pour un meilleur raisonnement des pratiques phytosanitaires, soit en termes d'économie de charges, soit en termes de raisonnement des marges.

L'utilisation des produits phytosanitaires nécessite de répartir les rôles ou d'organiser des spécialisations au sein des entreprises.

Quand les salariés de l'entreprise effectuent les travaux de traitement, une attention particulière est fréquemment portée par le chef d'entreprise à la santé de ses salariés, attention autant liée à la réglementation qu'à une dimension sociale. Vu du côté salarié, il existe une réelle prise de conscience du risque pour l'opérateur. Des actions de sensibilisation, d'information, la mise en place de fiches de consignes, par exemple, ... autant de mesures à développer mais pas toujours faciles à mettre en œuvre.

Quand il y a recours à une CUMA,

seule une très bonne organisation de celle-ci permet de garantir des pratiques de qualité. Enfin, la réalisation des traitements par des entreprises de travaux agricoles suppose une adéquation offre/demande dans un temps donné avec un haut niveau de sécurité et de qualité.

Enfin, la question posée par l'usage des produits phytosanitaires est symbolique des rapports entre l'agriculture et le reste de la société. Les personnes interviewées ont parfois mis en avant une difficulté à expliquer leurs pratiques mais aussi le fait qu'elles se sentaient parfois fortement remises en cause alors qu'elles avaient fait des efforts importants. Ceux-ci leur paraissent insuffisamment reconnus et peuvent susciter des doutes faute de validations externes. Sur le sujet, **un accompagnement adapté peut permettre de conforter, de comprendre les enjeux et de maîtriser les argumentaires, pour ensuite mieux communiquer, notamment au niveau le plus local.**



<sup>1</sup>EPI : équipement de protection individuelle

### *Face à ces constats, des souhaits pour disposer de ressources adéquates ...*

Différents moyens d'accompagnement matériels, humains, financiers... ont été évoqués lors des entretiens. Très souvent, l'accent a été mis sur le rôle que tiennent ou devraient tenir des actions d'information, de vulgarisation, de diffusion issues d'un environnement technique de proximité.... Dans ce cadre, l'importance des groupes ou réseaux locaux, véritables lieux d'échanges et de diffusion des pratiques est régulièrement soulignée. Ces temps, plutôt collectifs, se conjuguent avec un apport de conseil technique indivi-

duel que les professionnels souhaitent le plus objectif possible sur les choix de techniques ou de produits.

Ces dispositifs d'appui sont d'ailleurs à conjuguer avec l'emploi de moyens d'information. D'une manière générale, cette information est perçue comme assez abondante.

**Il est toutefois souhaité que l'accès et l'adaptation des informations soient renforcés et que des dispositifs de veille plus performants soient développés.**

La formation est fréquemment évoquée et une grande diversité d'actions est mise en œuvre sur ce thème. Mais la formation est souvent perçue comme apportant un appui très variable au développement des compétences en matière de gestion et d'application des produits phytosanitaires. Les principales lacunes formulées concernent une insuffisance d'ancrage aux réalités de terrain et aux spécificités des productions, l'hétérogénéité du public dans une même formation et, au final, un nombre limité de personnes touchées.

Des souhaits sont ainsi exprimés :

- la nécessité d'une proximité forte entre les préoccupations des participants, leurs pratiques, leur vécu et ce qui est abordé en formation,
- l'utilisation de l'échange de pratiques comme modalité cen-

trale de la formation.

La formation doit être aussi l'occasion de se rassurer au regard de ses pratiques et de ses connaissances de la réglementation.

**En complément, une meilleure connaissance du rôle des principaux acteurs de la prévention**

**et du contrôle est demandée. Enfin, la relation avec les fournisseurs de matériel semble insuffisante et devrait être renforcée par des formations plus poussées à l'utilisation, la maintenance, le réglage ... du matériel lors de la vente.**



### **Des éléments de contexte à prendre en compte dans la construction des dispositifs de formation**

D'une manière générale, la majorité des professionnels interrogés ne s'oppose pas à une évolution de la réglementation. Les efforts et les progrès engagés depuis plus de dix années illustrent cette position. Toutefois, selon eux, certaines réalités actuelles méritent d'être prises en compte pour une mise en œuvre cohérente de nouvelles mesures.

D'une part, les différentes com-

posantes de l'agriculture, la diversité du statut des applicateurs et des systèmes de production impliquent une variabilité des pratiques qu'il convient de considérer dans une logique d'articulation de mesures sectorielles.

D'autre part, certaines productions se situent d'ores et déjà dans des impasses techniques (matières actives interdites) alors que la demande de produit de qualité (présentation, ...) reste

exigée par les cahiers de charges de la distribution ou de la transformation et que les techniques alternatives ne sont pas totalement au point.

Enfin, l'évolution technologique des matériels d'application et des équipements n'est pas encore complètement aboutie et reste réservée aux entreprises ayant la capacité d'investir.



### **La formation, quelques grandes entrées pour accompagner les évolutions ...**

L'analyse des constats, confrontée aux besoins d'accompagnement et de compétences exprimés, a permis de dégager 7 entrées possibles de formation. Ces axes s'articulent dans une logique de progression entre les besoins les plus proches (protéger sa santé et celle de ses proches) et la dimension citoyenne (environnement) en passant par la maîtrise de la gestion des produits phytosanitaires dans le système global de production de l'entreprise et par le

processus d'évolution d'un système de production allant vers un mode de production intégrée.

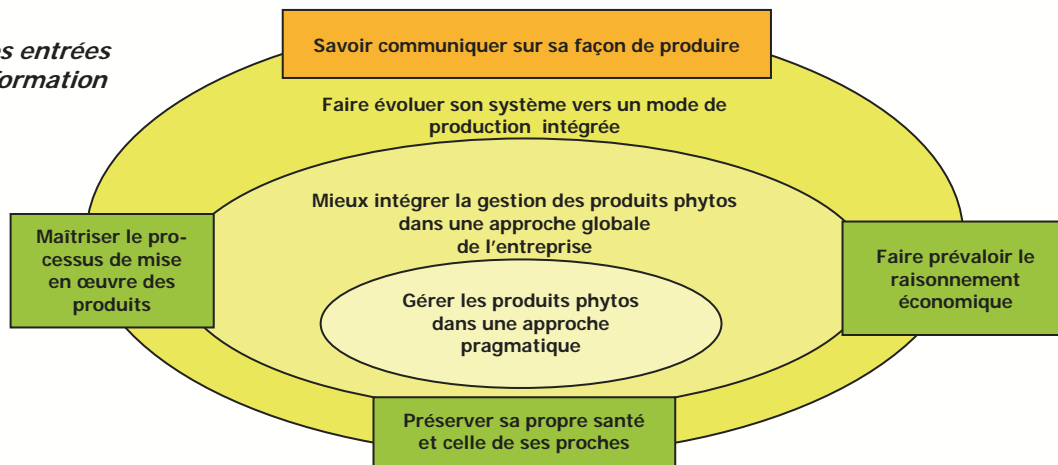
Cette progression prend en compte les différents niveaux de décision ou d'implication selon les différents statuts et fonctions des bénéficiaires concernés, de la dimension opérationnelle (applicateur sur le terrain), à la dimension organisationnelle (conduite de la production) jusqu'à la dimension stratégique (faire évoluer le système global de production).

Des entrées plus transversales sont également proposées, notamment sur le volet économique, la logistique tout au long de la chaîne d'utilisation des produits ainsi que la dimension communication, plus particulièrement pour « savoir communiquer sur sa façon de produire ».

Les questions relatives à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles s'intègrent dans ces différentes entrées.



#### **7 grandes entrées pour la formation**



Développer des dispositifs de formation autour de ces 7 axes suppose toutefois de prendre en considération la dimension comportementale en tant

que facteur déterminant des changements de pratiques. Au-delà de l'acquisition de savoir-faire techniques et de connaissances des règles et des usages,

l'évolution des pratiques et des attitudes doit s'inscrire dans la durée et la progressivité.



### *Des préconisations pour la construction des dispositifs de formation...*

En lien avec la partie précédente, nous avons identifié quelques grandes caractéristiques souhaitables pour la construction des dispositifs de formation. Ceux-ci doivent, tout d'abord, **différencier les niveaux de maîtrise attendus**, selon les niveaux de responsabilité, les fonctions assurées dans l'entreprise, mais aussi les savoirs et savoir-faire préalables de chacun. Il est important ensuite que les modalités pédagogiques permettent **d'articuler théorie et pratique** : apports de connaissances, échanges de pratiques, traitement des questions et des diffi-

cultés rencontrés, mise en situation ...

**Les caractéristiques du public** visé doivent être bien identifiées pour être prises en compte, qu'elles concernent le système de production, la fonction de la personne dans l'entreprise, la disponibilité ...

Il paraît souhaitable également de **prendre en compte les acquis** préalables des personnes, notamment pour permettre une validation des acquis de l'expérience si le dispositif débouche sur une certification ou un positionnement dans le cas de parcours de formation modulaires.

Enfin, les dispositifs de formation gagneront à mobiliser **un assemblage de compétences**, pouvant faire appel à plusieurs formateurs, pour pouvoir traiter le global (raisonnement) et le très local (application sur la parcelle).

Comme tout dispositif de formation, il est indispensable qu'une fois le cadre national défini, les acteurs locaux soient impliqués dans la construction afin qu'ils puissent se mobiliser pour l'action et en faire la promotion auprès des chefs d'entreprise et salariés.



Les résultats de cette enquête montrent quelques caractéristiques clés de la perception des risques, de l'évolution des pratiques et des ressources utilisées par les chefs d'entreprise et salariés concernant l'utilisation des produits phytosanitaires. Notre principale préconisation en matière de formation concerne l'articulation de celle-ci avec les acquis, les pratiques et les questions des stagiaires, en tenant compte de l'équilibre théorie/pratique et de l'ancrage aux réalités de terrain.

Il semble important de rappeler que la formation, si elle est essentielle, ne constitue qu'une composante d'un dispositif d'accompagnement aux changements de pratiques professionnelles qui relève du long terme. Dans un contexte d'évolution rapide et différenciée de la réglementation sur le sujet, la formation a besoin d'être combinée avec d'autres moyens et ressources pour être optimisée et pour une mise à jour régulière.



VIVEA

81, bd Berthier  
75017 Paris  
01 56 33 29 00

[www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)



FAFSEA

65, rue de Bercy  
75012 Paris  
01 70 38 38 38

[www.fafsea.com](http://www.fafsea.com)

**Enquête réalisée par :**  
François BIZAIS, consultant,  
Direction Recherche Développement, FAFSEA

Guy VERNERÉY, coordinateur  
ingénierie réseau, Direction  
Ingénierie Formation, VIVEA

**Conception et réalisation  
de la maquette :**  
Caroline NAUX, VIVEA